



Déclaration de l'UNSA Education d'Indre et Loire CDEN du 4 février 2016

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames messieurs les membres de ce CDEN,

La rentrée 2016 dans le 1^{er} degré sera à nouveau placée sous le signe d'une dotation positive. 13 postes pour un déficit prévu de 150 élèves. Les chiffres seuls sont trompeurs. Notre département est en déficit de postes, déficit que nous estimons à 40 pour revenir à un P/E correspondant à la spécificité de l'Indre et Loire. L'UNSA-Education ne sanctionnera pas votre gestion mais la dotation indigente et refusera de voter cette carte scolaire. Au-delà des postes nécessaires pour le remplacement, le réseau d'aide, l'abaissement des moyennes d'écoles, l'éducation prioritaire, la scolarisation des moins de deux ans, les allègements de services, deux demandes :

- La première étant de rattacher administrativement certaines écoles en quartiers « politique de la ville » à des collèges classés REP.
- La deuxième étant d'accorder une aide administrative aux écoles qui en ont besoin pour que les directrices et directeurs puissent remplir leurs missions.

Quant au second degré, l'UNSA-Education approuve une dotation conforme aux critères ministériels. Une DHG en augmentation dans tous les établissements. Mais nous dénonçons :

- Le cafouillage de communication sur les bi langues tout en se félicitant sur le maintien d'une trentaine de divisions de LV2 de continuité,
- L'incertitude quant aux compléments de service des professeurs d'allemand.

Dans le même temps, nous rappelons notre attachement à :

- Une réforme qui conforte des dispositifs pédagogiques existants,
- Une DHG qui permet aux EPLE de s'engager dans des projets grâce aux marges professeurs,
- L'attention portée aux SEGPA avec 3 ouvertures de divisions et des heures allouées à l'inclusion,
- L'autonomie renforcée des établissements impliquant les équipes dans les Conseils Pédagogiques.

Nous exprimons enfin notre inquiétude quant à :

- La charge de travail importante liée à la réforme du collège pour tous les personnels,
- Le manque d'anticipation des besoins en espagnol, discipline qui voit ses besoins horaires augmenter avec la réforme.

A propos de la gestion des établissements, l'UNSA-Education attire votre attention sur les points suivants, points récurrents qui nécessitent des réponses claires :

- Qu'en est-il de la gestion du transfert de la compétence « maintenance informatique » du rectorat en direction du conseil départemental,
- Quid des projets de restructuration de 1/2 pension repoussés sine die,
- Etat des travaux sur le collège de Neuillé Pont Pierre,
- Le collège de Savigné sur Lathan : une ouverture de division, 7 préfabriqués et des conditions de travail inadmissibles. Nous demandons un état des lieux du provisoire et une politique de mise en valeur des établissements,
- Etat de l'opération immobilière sur la commune de Saint Cyr et la fermeture du collège Bergson,
- Simplification du circuit des convocations aux formations, réunions, ordres de missions et états de frais de déplacements

L'UNSA-Education vous remercie de votre attention

